

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

COMMANDEMENT DE LA GARDE REPUBLICAINE

MISE EN DEMEURE

N° 01

Conformément au décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément aux clauses contractuelles citées dans le contrat n°008/2021 du 10 mars 2021, portant sur l'acquisition des équipements d'intervention au profit du Commandement de la Garde Républicaine.

La société polonaise "SARL POLSKI HOLDING OBRONNY S.P.Z.O.O" , sise à " UI.FORT WOLA 22,01-258 WARSZAWA (VARSOVIE) POLOGNE" , est mise en demeure de respecter ses engagements contractuels cités dans le contrat, et ce, en l'occurrence de "non dépôt de la caution bancaire de bonne exécution et de garantie ", le co-contractant est tenue de déposer la caution dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Faute de quoi, il lui sera fait application des mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur.